



Lè z'Ecové et Lè Potai

Echos et potins

No 26 juil. 15

EDITORIAL

Le "journal" communal en est à sa treizième année et son but reste le même, tenir au courant la population d'Arrissoules et de Rovray des divers dossiers en cours traités par la municipalité. Certains dossiers ont été admis lors de la dernière séance du Conseil Général, d'autres sont en cours ou de compétences municipales.

Le premier dossier de l'année a démarré suite à la réception d'une lettre de M. Roger Gallandat. M. Gallandat a loué la salle communale et a trouvé que la cuisine était un peu vieille et surtout que l'équipement était obsolète. Il propose à la municipalité d'étudier un projet pour la réfection de cette dernière et de participer aux frais de rénovations en faisant un don important. Des contacts ont été pris avec deux entreprises de la région et nous avons pu présenter le projet qui nous semblait le plus adapté lors du dernier Conseil Général. Les transformations ont été approuvées et le chantier devrait démarrer dans le courant de l'automne.

Le deuxième préavis accepté lors du dernier Conseil concerne le changement de l'éclairage public de Rovray. Les ampoules actuelles arrivent en fin de vie et ne peuvent plus être changées car elles ne sont plus fabriquées. La municipalité a proposé au Conseil de changer le système d'éclairage et de passer aux LED, soit le même éclairage qu'à Arrissoules. Ce nouvel éclairage a l'avantage d'être moins gourmand en énergie et permet une meilleure diffusion de la lumière. Suite à l'accord du Conseil, la commande a été passée et les travaux devraient se faire dans le courant du mois de septembre. La question concernant de nouveaux candélabres à installer au Chemin du Cart et à la Pièce du For va être discutée avec Romande Energie et une réponse sera apportée lors du Conseil de fin d'année.

Il y a trois ans, nous avons averti par lettre Swisscom, Romande Energie et Cosvegaz que la route qui traverse Rovray allait être refaite dans son intégralité. Ce courrier précisait également qu'après ces travaux il ne serait pas possible de la rouvrir dans les cinq ans qui suivent.

Quelle ne fut pas notre surprise de recevoir un courrier de Swisscom qui nous demande l'autorisation de faire des travaux et de ce fait de rouvrir la route, pour poser des tubes nécessaires à alimenter en fibre optique les villages voisins. Après divers téléphones, la Municipalité a décidé d'organiser une rencontre avec les responsables de ce chantier chez Swisscom et de convier également Romande Energie. En effet, lors de travaux sur la route, cette dernière société avait anticipé les choses et avait posé des tubes en réserve en vue de futurs équipements. L'option choisie par la Municipalité est celle de profiter de ces tubes et ainsi ne pas rouvrir notre route.

Comme ces dernières années, un plan canicule a été mis en place, en collaboration avec la Préfecture et les CMS. Ce plan prévoit que les autorités organisent des visites, en cas de fortes chaleurs, aux personnes âgées vivant seules, pour s'assurer que tout va bien. Vu les températures caniculaires depuis le début du mois, l'État de Vaud a déjà déclenché le plan canicule à deux reprises et nous demande de rester vigilants jusqu'à la fin de l'été. Plus d'informations sur www.vd.ch/canicule

La fête du pain a de nouveau été une réussite cette année. Un grand merci à la Jeunesse de Rovray d'organiser chaque année cette manifestation ce qui permet de parler du village et surtout de maintenir la tradition du four à pain.

Les autorités de la commune se réjouissent de vous retrouver lors de la traditionnelle fête du 1^{er} août, qui se déroulera cette année à Arrissoules. Au moment où cet article est écrit, il est trop tôt pour dire si le feu pourra être allumé ou non. En cas d'interdiction, un tout ménage sera envoyé pour vous avertir. De toute façon la manifestation sera tenue et comme le veut la tradition, le rôti sera prêt. Nous vous attendons nombreux.

Au nom de la Municipalité je vous souhaite un très bel été!

Stéphane Raymondaz, syndic

Qualité de l'eau potable en 2015

Provenance

Arrissoules : réseau ARRIBRU

Rovray : source communale

Désinfection

Arrissoules : traitement partiel (chloration)

Rovray : pas de traitement

Contrôles sanitaires

Arrissoules et Rovray : Service de la consommation et des affaires vétérinaires



Paramètres physiques et chimiques du 29.06.2015:

Paramètre	Unité	Arrissoules	Rovray
pH		7.7	7.6
Conductivité électrique	uS/cm	444.0	730.0
Turbidité	UT/F	0.1	0.2
Dureté totale	°F	25.1	42.3
Dureté carbonatée	°F	22.8	34.3
Calcium	mg/L	79.0	139.0
Magnésium	mg/L	13.0	18.5
Sodium	mg/L	6.6	9.6
Potassium	mg/L	1.6	1.0
Hydrogénocarbonates	mg/L	278.0	419
Sulfate	mg/L	23.0	27
Nitrate	mg/L	10.2	36
Chlorure	mg/L	11.7	40
Fluorure	mg/L	0.06	0.01
Bromure	mg/L	<0.10	<0.10
Oxydabilité	mg/L	2.6	1.2
Carbone organique total	mg/L	1.1	0.7
Ammonium	mg/L	0.005	0.005
Nitrite	mg/L	0.000	0.000
Orthophosphate	mg/L	0.010	0.015

Remarques

L'eau de Rovray présente une teneur en nitrates proche de la valeur de tolérance (40mg/l), **elle est déconseillée pour la préparation des biberons pour nourrissons.**

Eau assez dure à Arrissoules et très dure à Rovray.

Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

A Arrissoules: Beauliet David; Perrier Sandrine; Pittet Audrey

A Rovray: Fivat Noemi; Marinho Catia; Santos Nogueira Nelson; Cardona Ramirez Gina;

Naissances: Léon le 19.12.2014, fils de Gallandat Cindy et Loïc
Yanita le 28.03.2015, fille de Gallandat Natacha et Jérôme
Mila le 10.07.2015, fille de Tille Sylviane et Kummer Raphaël

Départs :

D'Arrissoules: Castro Guinez Sebastian; Gilbert Andreas, Marie et Gabriel.

De Rovray : Borgues Fernandes Emanuel

Décès : Courvoisier Jean-Claude le 06.05.2015



Administration communale

Rue du Four 1, 1463 Rovray

Tél : 024/430.20.13 ; Fax : 024/430.20.78 ; Courriel : commune@rovray.ch, Site internet : www.rovray.ch

Le bureau communal est ouvert le lundi soir de 19h15 à 19h45 ou sur rendez-vous, **sauf les 3, 10 et 24 août 2015**. En cas d'urgence, durant cette période, nous vous remercions de prendre un rendez-vous au 024/430.20.13.

Place du village Rovray

Nous sommes à la recherche d'une personne motivée pour s'occuper de l'entretien de la place du village de Rovray. En cas d'intérêt, ou pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la Municipalité.

La rubrique du député

Gardons nos origines

Lors des séances de juin 2015, le Grand Conseil a traité un postulat déposé en 2013, qui a donné lieu à un projet modifiant la loi vaudoise sur les fusions de Communes (art 11), "Bourgeoisie (droit de cité communal)". La question de l'identité et de la commune d'origine constitue un élément important pour bon nombre de citoyens. Perdre son lieu d'origine peut être ressenti comme une perte d'identité pour tous ceux qui sont attachés à leurs origines.

Ce point a été un frein à certaines fusions ces derniers mois dans notre canton. Au final, le Grand Conseil, suite à la proposition de sa commission, a accepté de modifier cet article de loi en ajoutant la commune d'origine de base, entre parenthèses, après la nouvelle commune lors de fusion et avec effet rétroactif, pour les communes déjà fusionnées, afin de mettre tous les citoyens sur le même pied d'égalité.

Cet objet a suscité passablement de discussion au Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est satisfait de ce changement, même s'il est conscient que cette modification ne va pas résoudre la problématique des fusions!

Je souhaite à tous les citoyennes et citoyens un bel été.

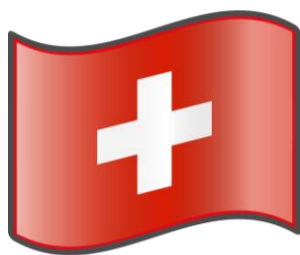
José Durussel

La société de jeunesse de Rovray-Arriissoules



De gauche à droit:
Florine, Julien D., Mathieu, Mae,
Fabrice, Nicolas et Dylan.

Manque sur la photo:
Julien C. et Tanguy



Fête nationale 2015

C'est avec plaisir que nous vous convions à partager ensemble la soirée du 1^{er} août, autour du feu à Arrissoules (Rte d'Yvonand) à 21h⁰⁰.

**Nous vous proposons également :
rôti à la broche offert à tous
boissons au bar**

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux dans un esprit d'amitié et de traditions.

**Pour les habitants de la commune qui désirent entreposer du bois (uniquement non traité) sur le feu du 1^{er} août, il est possible de le faire, à partir du 30 juillet, en contactant au préalable
Vincent Despland (tél.079/290.19.55).**



La Municipalité